



Projet : Amélioration de la Résilience des Communautés Côtières en Côte d'Ivoire et au Ghana

RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UN GROUPEMENT DE CONSULTANTS POUR L'ÉTUDE D'AIDE À LA DÉCISION SUR LES OPPORTUNITÉS DE MOYENS DE SUBSISTANCE RÉSILIENTS

Type de contrat	Consultance
Type de consultant	National (Cabinet, bureau d'études, ONG technique spécialisée, institution de recherche appliquée ou groupement de consultants)
Lieu de travail	Déplacement à Jacqueville (Taboth, Attoutou B, Koko, Tefredji, Tiémien, Grand Jack) et Grand-Bassam (Quartier France, Mondoukou, Vitré 2, Azuretti)
Durée de la mission	6 semaines
Délai de soumission	17 Juin 2026 à 17h00
Budget maximal	14 millions FCFA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les régions côtières d'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana, font face à des défis croissants liés au changement climatique, parmi lesquels l'érosion côtière, la modification des régimes de précipitations, les vagues de chaleur, l'élévation du niveau de la mer ainsi que la multiplication des tempêtes. Ces phénomènes provoquent une dégradation progressive des écosystèmes côtiers essentiels — plages, dunes, mangroves et récifs coralliens — qui jouent pourtant un rôle déterminant dans la protection des populations et des infrastructures contre les inondations et l'érosion.

Afin de répondre à ces enjeux, ONU-Habitat a élaboré un projet structuré autour de trois composantes complémentaires : la planification spatiale, les interventions concrètes sur le terrain, ainsi que la coordination et la gouvernance. Approuvé par le Fonds d'Adaptation en août 2023, ce projet vise à renforcer l'adaptation climatique des petites et moyennes agglomérations côtières, à réduire les impacts du changement climatique et à promouvoir des économies locales ainsi que des communautés plus résilientes.

Dans ce cadre, HFHI assure la mise en œuvre de la Composante 2, consacrée au développement durable, à la réalisation et à la gestion d'interventions concrètes destinées à renforcer la capacité des communautés côtières à s'adapter aux effets du changement climatique. Cette composante prévoit notamment la mise en

place de systèmes d'alerte précoce, incluant l'identification et l'aménagement de sites de refuge et de voies d'évacuation, la construction d'un centre communautaire de formation à l'agriculture résiliente au climat, l'aménagement de canaux de drainage végétalisés et de microcellules d'infiltration, ainsi que des travaux de restauration de mangroves et d'autres solutions fondées sur la nature. Elle comprend également des actions de renforcement des capacités d'adaptation des populations à travers le développement de moyens de subsistance alternatifs et durables.

En Côte d'Ivoire, les activités prévues dans le cadre de cette composante incluaient initialement l'aménagement de vingt-quatre (24) hectares destinés à la culture du manioc ainsi que la mise en place de parcelles de démonstration agricoles au profit des communautés locales. Toutefois, les premières observations de terrain et les consultations menées dans la zone de Jacqueville révèlent une forte pression foncière ainsi qu'une disponibilité limitée, voire potentiellement inexistante, de terres adaptées à cette activité. Cette situation est susceptible de compromettre la mise en œuvre des activités initialement envisagées et souligne la nécessité d'une analyse approfondie.

L'étude devra ainsi permettre d'identifier et de prioriser des opportunités réalistes de moyens de subsistance résilients, en tenant compte des contraintes foncières, sociales, environnementales, économiques et institutionnelles. Le diagnostic foncier constituera un module essentiel d'appréciation de la faisabilité des options proposées, sans se substituer aux procédures administratives ou juridiques formelles de sécurisation foncière.

C'est dans cette perspective que le projet prévoit le recrutement d'un cabinet, d'une structure spécialisée ou d'un groupement de consultants, chargé de conduire une étude opérationnelle d'aide à la décision dans les communautés ciblées autour de Jacqueville et Grand-Bassam, afin d'orienter les choix d'investissement relatifs aux moyens de subsistance résilients, aux parcelles pilotes et aux options alternatives de mise en œuvre.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 Objectif général

Cette étude vise principalement à produire une matrice opérationnelle et argumentée d'opportunités de moyens de subsistance résilients dans les zones d'intervention du projet. Elle doit éclairer les arbitrages d'investissement du projet sur les activités génératrices de revenus, et les alternatives économiquement, socialement et climatiquement pertinentes.

2.2 Objectifs spécifiques

La mission poursuit les quatre objectifs spécifiques suivants, structurés autour, de l'identification des opportunités, de l'élaboration de la matrice décisionnelle, de l'analyse des solutions énergétiques et de la formulation de recommandations opérationnelles :

- Objectif spécifique 1 — Identification et priorisation des opportunités de moyens de subsistance : Identifier, analyser et prioriser les opportunités de moyens de subsistance résilients et d'activités génératrices de revenus dans les communautés cibles (filiales agricoles, halieutiques, agroalimentaires, services verts), en évaluant pour chacune la faisabilité technique et économique, le potentiel de marché, les conditions de viabilité, les implications foncières, et les besoins et préférences des communautés, notamment les femmes et les jeunes ;
- Objectif spécifique 2 — Élaboration de la matrice opérationnelle d'opportunités : Élaborer une matrice d'opportunités détaillée
- Objectif spécifique 3 — Solutions énergétiques comme composante des moyens de subsistance : Analyser, comme option spécifique dans la matrice
- Objectif spécifique 4 — Recommandations opérationnelles et gouvernance : Proposer des options concrètes, budgétisées

3. DESCRIPTION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Les tâches du prestataire se subdivisent en phases suivantes :

3.1. Phase 1 : Réunion de cadrage (Semaine 1)

- Mettre en œuvre une approche participative inclusive respectueuse du genre et l'environnement à tous les niveaux.
- Clarifier les objectifs et les attentes de la mission ;
- Harmoniser la compréhension des TDR ;
- Valider la méthodologie et le plan de travail détaillé ;
- Valider les zones d'intervention et les parties prenantes à consulter ;
- Préciser l'approche participative, genre et environnement de HFHI ;
- S'accorder sur les mécanismes de suivi, coordination et validation des livrables.
- Préciser les responsabilités respectives du prestataire et de l'équipe projet dans la mobilisation des parties prenantes, l'accès aux données existantes et l'organisation des consultations communautaires.

3.2. Phase 2 : Revue documentaire et de littérature (Semaines 1 à 2)

- Collecter et analyser les documents et études techniques existants ;
- Examiner les données sur les moyens de subsistance et les chaînes de valeur dans les zones cibles du projet ;
- Analyser les politiques et cadres réglementaires pertinents ;
- Identifier les projets et initiatives similaires ;
- Exploiter les données socio-économiques et environnementales disponibles ;
- Analyser tout document relatif à l'usage de foyers améliorés dans les zones cibles ;
- Identifier les contraintes, opportunités et gaps d'information ;
- Produire une note de synthèse pour orienter les travaux de terrain.

3.3 Phase 3 : Diagnostic terrain, analyse des opportunités et priorisation opérationnelle (Semaines 2 à 6)

A. Analyse des systèmes de subsistance et élaboration de la matrice d'opportunités

- Analyser les moyens de subsistance actuelle par communauté ou groupe de communautés, en mettant l'accent sur les activités économiques existantes, les vulnérabilités climatiques, les contraintes de marché et les opportunités d'adaptation.
- Réaliser une analyse ciblée des opportunités économiques locales, incluant les acteurs clés, les débouchés, les contraintes majeures et les conditions de viabilité, sans exiger une analyse complète et détaillée des marges par chaîne de valeur.
- Analyser les infrastructures de marché, les débouchés potentiels et les conditions de commercialisation des options les plus pertinentes.
- Identifier et comparer les opportunités agricoles, halieutiques, agroalimentaires et vertes les plus pertinentes, notamment la transformation du manioc et du coco, le maraîchage, l'aquaculture, les foyers améliorés et les services environnementaux communautaires ;
- Réaliser une analyse participative des besoins, contraintes et préférences des communautés, avec une attention particulière portée aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables ;
- Élaborer une matrice d'opportunités exploitable par le projet pour sélectionner, budgétiser, séquencer et suivre les investissements prioritaires.

B. Sources d'énergie propre et foyers améliorés comme options de moyens de subsistance et de réduction de pression sur les mangroves

- Documenter les sources d'énergie domestique utilisées (bois, charbon, alternatives) et les pratiques de consommation dans les communautés, dans une logique d'identification d'options économiques et environnementales pertinentes ;
- Apprécier la faisabilité technique et économique de solutions telles que le charbon écologique à base de résidus de coco ou d'autres ressources locales disponibles ;
- Évaluer l'usage actuel, l'acceptabilité sociale, les perceptions et les principales contraintes d'adoption des foyers améliorés et autres solutions d'énergie propre ;
- Intégrer les solutions énergétiques pertinentes dans la matrice d'opportunités, avec leurs coûts indicatifs, conditions de mise en œuvre et contribution potentielle à la réduction de la pression sur les mangroves.

C. Consultations participatives

- Focus groups ciblés (femmes, jeunes, acteurs économiques) orientés sur l'identification des opportunités.
- Entretiens avec leaders communautaires et autorités locales.
- Consultations avec services techniques (ANADER, directions agricoles, pêche, environnement).
- Mettre en œuvre une approche participative inclusive respectueuse du genre et l'environnement à tous les niveaux.

D. Modèle de matrice d'opportunités

Opportunité	Description	Faisabilité et implications foncières	Faisabilité technique	Faisabilité économique	Rentabilité potentielle (délai indicatif de retour sur investissement)	Résilience climatique (score 1-5)	Intérêt et appropriation femmes et jeunes (score 1-5)

NB : Ces éléments constituent la base de la matrice. La matrice devra être enrichie pour inclure, au minimum, les coûts indicatifs d'investissement et d'exploitation, les conditions de mise en œuvre, les risques majeurs, les besoins d'accompagnement technique, les implications foncières, les partenaires potentiels et le séquençage recommandé.

F. Recommandations opérationnelles à formuler

- Séquençage des interventions (court / moyen / long terme).
- Conditions de succès et facteurs de risque.
- Implications budgétaires et partenariales.
- Stratégie de mise à l'échelle.

4. LIVRABLES ATTENDUS

Livrable	Délais	Paiement
L1 : Note de cadrage, méthodologie, outils de collecte, grille d'analyse et plan de travail détaillé	Fin Semaine 1	15%
L2 : Note de faisabilité foncière ciblée sur les sites et options potentiellement mobilisables, incluant les contraintes, les conditions d'accès, les risques et les implications pour les options de moyens de subsistance	Fin Semaine 3	20%

L3 : Matrice opérationnelle des opportunités de moyens de subsistance résilients, livrable central de la mission, incluant pour chaque option : faisabilité foncière, technique, économique, sociale et climatique ; coûts indicatifs d'investissement et d'exploitation ; conditions de mise en œuvre ; intérêt femmes/jeunes ; risques ; partenaires potentiels ; et séquençage recommandé. Format Excel exploitable	Fin Semaine 5	45%
L4 : Rapport final synthétique incluant les recommandations opérationnelles, les options d'investissement priorisées, les implications budgétaires et partenariales, ainsi que les versions finales de chaque livrable. Note de synthèse PPT pour la restitution.	Fin Semaine 6	20%
Total		100%

5. PROFIL ET CAPACITÉS ATTENDUES DU PRESTATAIRE

5.1 Type de prestataire éligible

La mission est ouverte aux cabinets, bureaux d'études, ONG techniques spécialisées, institutions de recherche appliquée ou groupements de consultants disposant d'une expertise avérée dans l'analyse agroéconomique, les moyens de subsistance résilients, la faisabilité foncière, les approches participatives et la planification opérationnelle de projets de développement rural, côtier ou communautaire.

Les candidatures individuelles ne seront recevables que si elles sont présentées dans le cadre d'un groupement formalisé couvrant l'ensemble des capacités minimales attendues. Le groupement ou cabinet devra désigner un chef de mission responsable de la coordination technique, de l'assurance qualité et de la relation avec HFHI.

5.2 Chef de mission / consultant principal

Le cabinet ou groupement devra désigner un chef de mission / consultant principal, de préférence agroéconomiste ou spécialiste des moyens de subsistance résilients. Ce rôle correspond à la responsabilité de coordination technique au sein de l'équipe proposée et ne signifie pas que la mission peut être conduite par un consultant individuel seul.

Le chef de mission / consultant principal sera responsable de la coordination technique, de l'assurance qualité, de la consolidation des analyses, de l'élaboration de la matrice d'opportunités et de la relation avec HFHI. Il/elle devra justifier d'au moins 7 années d'expérience pertinente et d'au moins 3 références récentes de missions similaires.

5.3 Composition de l'équipe proposée

Le cabinet ou groupement de consultants devra proposer une équipe pluridisciplinaire, comprenant au minimum les profils suivants :

- Chef de mission / consultant principal – Agroéconomiste ou spécialiste des moyens de subsistance résilients : responsable de la coordination technique de la mission, de l'analyse agroéconomique, de la priorisation des options, de l'élaboration de la matrice d'opportunités et de la qualité finale des livrables.
- Spécialiste ou assistant en collecte de données, analyse et cartographie opérationnelle : appui à la conception des outils de collecte, au traitement des données, au géoréférencement simple des sites potentiels, à la production de cartes de travail et à la structuration de la matrice Excel.

- Facilitateurs communautaires locaux : le prestataire devra mobiliser des relais communautaires, enquêteurs locaux ou agents de terrain issus des zones d'intervention pour assurer la mobilisation des participants, l'introduction auprès des communautés, la co-facilitation des focus groups (notamment avec la dimension genre) et l'appui à la collecte de données.

5.4 Capacités collectives attendues

L'équipe proposée devra démontrer collectivement des capacités avérées dans les domaines suivants :

- Analyse agroéconomique et moyens de subsistance résilients ;
- Analyse économique des opportunités, y compris estimation indicative des coûts, conditions de viabilité, risques de marché et potentiel de rentabilité ;
- Approches participatives, genre et inclusion, avec une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables ;
- Collecte, traitement et synthèse de données qualitatives et quantitatives ;
- Cartographie opérationnelle simple à l'aide de QGIS, ArcGIS ou outil équivalent ;
- Connaissance du contexte ivoirien, des zones littorales, des acteurs agricoles, environnementaux et communautaires.

5.5 Références et preuves de capacité

Le prestataire devra fournir des références de missions similaires réalisées dans les domaines de l'agriculture résiliente, des moyens de subsistance, de l'analyse d'opportunités économiques, du diagnostic foncier, du développement rural ou communautaire. Les CV des experts clés devront être fournis comme pièces justificatives des compétences annoncées, mais l'évaluation portera prioritairement sur la complémentarité, la cohérence du dispositif proposé et la capacité collective de l'équipe à produire des livrables opérationnels de qualité.

6. CONDITIONS DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée initiale de 6 semaines calendaires à compter de la date de démarrage contractuellement définie.

Le prestataire aura accès aux données et rapports disponibles collectés par le projet dans les zones d'intervention. HFHI facilitera les échanges avec les autres prestataires actifs sur des missions complémentaires afin d'éviter toute duplication de collecte terrain.

L'enveloppe budgétaire maximale disponible pour cette mission est de 14 000 000 FCFA, toutes charges, taxes et frais inclus. Les propositions financières dépassant ce plafond seront considérées comme non conformes.

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Critère	Pourcentage
Composition, qualification et complémentarité de l'équipe proposée	15%
Expérience du prestataire dans les domaines des moyens de subsistance résilients, de l'analyse agroéconomique, de l'analyse de marché, des chaînes de valeur agricoles/halieuistiques et de la priorisation d'opportunités économiques communautaires	25%
Expérience en Afrique de l'Ouest / projets de développement	10%
Qualité et pertinence de la méthodologie proposée, incluant la compréhension de l'approche participative, les outils de collecte, la méthode de scoring, l'organisation	25%

de l'équipe, la qualité attendue de la matrice d'opportunités et le séquençage opérationnel de la mission	
Compétences linguistiques de l'équipe proposée (français et anglais)	5%
Proposition financière	20%
TOTAL	100%

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les cabinets, structures spécialisées ou groupements intéressés peuvent soumettre une offre incluant les éléments suivants :

- Une proposition technique décrivant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, l'organisation de l'équipe, le plan de travail et le dispositif d'assurance qualité (maximum 5 pages, hors CV et annexes).
- Une note de composition de l'équipe présentant les rôles, responsabilités, niveaux d'effort et complémentarités entre les experts proposés.
- Les CV des experts clés proposés, précisant leurs qualifications, rôles respectifs et références pertinentes.
- Les copies des diplômes et certificats des experts clés, si disponibles ou exigées par les procédures internes de passation.
- Une proposition financière détaillée, incluant les honoraires par profil ou niveau d'effort, les frais de déplacement, la logistique de terrain, et tout autre coût lié à la mission.
- Des exemples de travaux similaires réalisés (portfolio ou références), particulièrement dans les domaines de l'agriculture résiliente, du diagnostic des systèmes de subsistance ou du développement rural communautaire.

9. VALEURS ET ÉTHIQUE DE HFHI

- Humilité : Nous faisons partie d'un projet qui nous dépasse.
- Courage : Nous faisons ce qui est juste, même lorsque c'est difficile ou impopulaire.
- Responsabilité : Nous assumons la responsabilité personnelle de la mission d'Habitat.

Politique de Sauvegarde : HFHI exige que l'ensemble de son personnel et de ses consultants prennent au sérieux leurs responsabilités éthiques envers les bénéficiaires, les communautés et toutes les personnes avec lesquelles ils travaillent. Le consultant s'engage à prévenir le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, à protéger les droits des bénéficiaires et des membres de la communauté (en particulier les enfants), et à promouvoir la mise en œuvre du Code de conduite de Habitat for Humanity.

10. DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être soumises par email comme suit :

- Objet : Consultant – Étude agroéconomique et matrice d'opportunités – Adaptation Fund Project.
- Email de dépôt : adoffre@habitatci.org en mettant en copie hfcici@habitatci.org
- Date limite : 17 juin 2026
- Contact : Habitat for Humanity Côte d'Ivoire – COCODY – II Plateaux – Carrefour DUNCAN, Cité les Laurier 5, Villa N°25 – Tél : +225 27 22 41 97 75 / +225 01 03 15 48 44 / +225 01 00 68 64 66